

HISTORIQUE et IDENTIFICATION de l'ACTION

LE COLLEGE

Il dépend de l'académie de NANCY-METZ.

Etablissement en zone urbaine, il compte régulièrement dans les 420 élèves.

Il est situé à la limite de VILLERS les NANCY et NANCY et recrute une population issue aussi bien de cités HLM que de zones pavillonnaires résidentielles.

Il ne comporte aucune section spécialisé et ne bénéficie d'aucun statut particulier.

BILAN DES ACTIONS 94/95

Nous ne faisons ici que l'inventaire des actions ayant entraîné le projet décrit par la suite.

INTITULE de l'ACTION	MODALITES d'EVALUATION	DECISIONS ARGUMENTEES
1 Ateliers Lecture/Ecriture en 6. -2 h par semaine. -thème choisi: le conte. -partenariat: *le CCAM. *bibliothèque de LAXOU et de VANDOEUVRE. *médiathèque de NANCY. -NANO-RESEAU pour les plus faibles avec ELMO.	Initiale: -tests CASIMIR et tests propres au collège. -constitution de 8 ateliers. -6 professeurs + 2 CDI. Continue: -productions de contes. -productions de cassettes. Finale: -expositions des travaux. -improvisations sur les contes. -représentation théâtrale.	Les ateliers ont fonctionnés sur les heures FAI(100 h) + 25 h de mise à disposition en français. RECONDUCTION avec à la base l'idée de porter l'effort uniquement et essentiellement sur les élèves en difficulté.
2 Formation INFORMATIQUE -par groupes de 4 enseignants au maximum. -1 h/semaine /par groupe sur toute l'année. -23 professeurs assidus sur 33. -formateur:RUMEAU Luc prof de TECHNO.	Productions: -saisie informatique des notes. -documents textes avec WORD6. -préparation de fiches en EAO.	Les groupes ont fonctionnés avec 4 h supplémentaires année. RECONDUCTION avec la nécessité de prendre en charge des élèves.

EVOLUTION SUR L'ANNEE

Fin Mars, à l'issue d'une AG peu productive, Mr RUMEAU distribue une note interne aux enseignants(voir pages 4 et 5) afin de poser quelques bases pour une réflexion future.

La réflexion ayant fait son chemin Mr RUMEAU se voit chargé, par Mme DURR Principal, à l'issue d'une deuxième AG, de rédiger deux dossiers concernant le projet d'établissement:

* dispositif de consolidation des élèves en difficulté, par l'emploi des TECHNOLOGIES NOUVELLES(pages 6 à 9).

* communication et information: le JOURNAL du collège(pages 10 à 13).

Ces deux dossiers sont **approuvés en CA**.

Ils se verront ultérieurement dotés de 8000f et de moyens en heures(136h).